

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 411-CX-1846**

concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville ainsi que du tarif de location touristique pour 2018-2019

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent onzième réunion tenue le lundi 12 février 2018, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Règlement des résidences universitaires* de l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

**ATTENDU** les articles 97 et 98.6 du *Règlement général* de l'UQO

**ATTENDU** l'augmentation des coûts d'entretien des résidences universitaires de l'UQO;

**ATTENDU** que le coût des améliorations majeures effectuées en 2017 doit être considéré dans le calcul de la fixation des loyers pour 2018-2019;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Merleau, appuyée par madame Frédérique Delisle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire pour la fixation des loyers des résidences universitaires pour l'année 2018-2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 411-CX-1847**

concernant l'approbation de l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université de Liège (Belgique)

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent onzième réunion tenue le lundi 12 février 2018, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO d'intensifier son rayonnement international et l'internationalisation de la recherche et de l'enseignement;

**ATTENDU** les collaborations déjà établies entre la professeure Anne-Marie Étienne de la faculté de psychologie de l'Université de Liège et le professeur Stéphane Bouchard du Département de psychoéducation et de psychologie de l'UQO;

**ATTENDU** le projet d'Accord-cadre de collaboration;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Joël Éric Olinga Mebada, appuyée par madame Rokia Missaoui,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université de Liège (Belgique);

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration;

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet Accord-cadre de collaboration.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 411-CX-1848

concernant l'approbation de l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université Quisqueya - UniQ (Haïti)

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent onzième réunion tenue le lundi 12 février 2018, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO d'intensifier son rayonnement international et l'internationalisation de la recherche et de l'enseignement;

**ATTENDU** les collaborations déjà établies entre des professeurs de l'UniQ et des professeures de l'UQO, soit avec la professeure au Département de travail social et directrice de l'ORÉGAND, Denyse Côté, et avec la professeure Claudine Jacques au Département de psychoéducation et de psychologie;

**ATTENDU** le projet d'Accord-cadre de collaboration;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Merleau, appuyée par madame Diane Godmaire,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'Accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais – UQO (Canada) et l'Université Quisqueya – UniQ (Haïti);

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'Accord-cadre de collaboration;

**DE MANDATER** la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet Accord-cadre de collaboration.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 411-CX-1849**

concernant l'engagement d'un préposé à l'audiovisuel et au soutien aux technologies au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent onzième réunion tenue le lundi 12 février 2018, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste d'une préposée ou d'un préposé à l'audiovisuel et au soutien aux technologies au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Rokia Missaoui,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de monsieur Olivier Larocque à titre de préposé à l'audiovisuel et au soutien aux technologies au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, et ce, à compter du 13 février 2018;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Olivier Larocque.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 411-CX-1850**

concernant l'engagement d'une secrétaire au Département des sciences administratives au campus de Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent onzième réunion tenue le lundi 12 février 2018, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste d'une ou d'un secrétaire au Département des sciences administratives au campus de Gatineau;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Diane Godmaire,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Karyna Beauchamp à titre de secrétaire au Département des sciences administratives au campus de Gatineau, et ce, à compter du 13 février 2018;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Karyna Beauchamp.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général